Nations Unies

S/PV.6815



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6815e séance

Mercredi 25 juillet 2012, à 10 h 10

New York

Président :	M. Osorio	(Colombie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Laher
	Allemagne	M. Wittig
	Azerbaïdjan	M. Musayev
	Chine	M. Wang Min
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Araud
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Vinay Kumar
	Maroc	M. Loulichki
	Pakistan	M. Munir
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Togo	M. Menan

Ordre du jour

La situation concernant l'Iraq

Troisième rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2001 (2011) (S/2012/535)

12-43808 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation concernant l'Iraq

Troisième rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2001 (2011) (S/2012/535)

Le Président (*parle en espagnol*) : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Iraq à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2012/570, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par les États-Unis d'Amérique.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/535, qui contient le troisième rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2001 (2011). J'appelle également l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/520, qui contient le texte d'une note verbale datée du 2 juillet 2012, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Azerbaïdjan, Chine, Colombie, France, Allemagne, Guatemala, Inde, Maroc, Pakistan, Portugal, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Togo, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président (*parle en espagnol*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2061 (2012).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 15.